

Brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **90 (2018)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

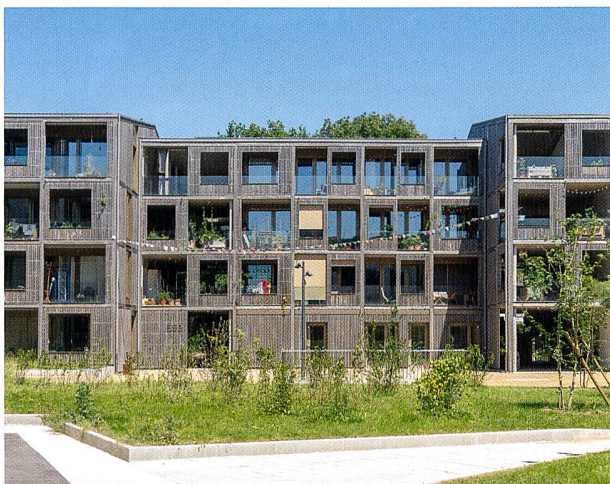


Genève
Codha

A Chêne-Bougeries la coopérative a inauguré un lotissement de 49 logements. Selon le principe de l'autoconsommation, la construction Minergie P ECO consomme en priorité sa propre électricité. A notre connaissance, il s'agit de la deuxième réalisation de ce type dans un immeuble d'habitation à Genève. Le dispositif photovoltaïque est géré par une association d'habitants, L'Armoise.

Selon le DDP accordé par la commune, dix logements ont été accordés en priorité à des Chênoises et des Chênois. Les espaces verts et notamment le potager en permaculture ont été développés à partir d'un atelier participatif, puis repris et entretenus par l'association d'habitants. Les rez-de-chaussée accueillent notamment une salle commune, un crèche communale, un atelier de bricolage et un espace de coworking. Trois chambres d'amis sont également à la disposition des coopérateurs.

Ce projet Rigaud comprend également le premier *cluster* de Suisse romande. Cette structure se comprend comme un très grand appartement qui se décline entre parties privatives et parties communes. Dans ce cas-là, trois petits logements disposent d'une grande cuisine, d'une terrasse, d'un espace de vie et d'une chambre d'amis en commun. Cette offre est désormais prévue dans tous les projets de la Codha. Le principe est notamment développé à large échelle dans l'immeuble de l'écoquartier de la Jonction, où les emménagements ont commencé.



La réalisation apparaît comme des petits immeubles mitoyens légèrement décalés. © Johannes Marburg/DR



VAUD

Cité Derrière à Métamorphose: permis de construire en vue!

Le bureau d'architectes bunk, à Nyon, a remporté en mai le concours portant sur la pièce urbaine A de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Lauréate, la structure Romulus et Rémus en forme de peigne assurera la transition entre des infrastructures existantes – service des autos, aérodrome – et l'écoquartier proprement dit. La pièce urbaine sera réalisée par trois maîtres d'ouvrage, Swiss Life, SILL et Cité Derrière, pour un total de 150 logements. Pour les activités, le programme est caractérisé par la présence d'un appart-hôtel, d'un centre d'accueil temporaire (CAT), de locaux pour le Centre médico-social et d'un centre d'urgences géré par la Polyclinique médicale universitaire (PMU). Selon les architectes, une demande de permis de construire pourrait être finalisée avant le printemps prochain. A l'échelle du quartier, selon l'état actuel des dynamiques, des demandes de permis de construire pour les pièces urbaines E et C pourraient être déposées dès cet automne, pour la pièce B, comme (pour la A), au printemps. Et enfin pour la D. Selon les autorités lausannoises, les emménagements pourraient s'étaler entre mi-2022 et 2023.

PrimaVesta

A Penthalaz, la coopérative construit un ensemble de 17 logements protégés. Le terrain a été attribué en DDP par le propriétaire de l'EMS voisin, la Fondation de la Venoge. Le nouvel immeuble en R+2, Minergie, reprendra l'aspect des façades de l'EMS. Baptisé Les Reflets de la Venoge, le bâtiment sera notamment doté d'une salle communautaire. Les travaux débutent cet été, pour des emménagements, selon programme, fin 2019.



TRANSLOCAL ARCHITECTURE/DR



0848 62 58 32
maltech.ch
location • technique • formation

Nouvelle réalisation (oct 2017)

Cité Vieusseux 23-25-27

63 logements

820 m² d'activités

schg



Bientôt centenaire, notre dynamique coopérative met son énergie et son expérience dans la construction de nouveaux bâtiments de qualité, l'entretien régulier et une gestion sociale de ses immeubles (plus de 2'000 logements avec les chantiers en cours). L'un des objectifs principaux est le maintien de loyers abordables, concrétisé par une moyenne annuelle de CHF/pièce 2'905.- dans son parc immobilier, au 31 mai 2017.



JEAN-MARC SIEGRIST,
Président de la SCHG

JEAN-PIERRE CHAPPUIS,
Directeur de la promotion immobilière